



Le point sur ►►►►

### La crise de la filière élevage



#### Un plan de soutien national décliné en Franche-Comté

Dans un contexte général de baisse de la consommation de viande, les cours sont orientés à la baisse depuis plus d'un an et sont désormais inférieurs aux coûts de production. Cette baisse intervient alors que le revenu des éleveurs a été particulièrement bas en 2014. Les éleveurs de porcs français sont également confrontés à des cours faibles, qui conduisent à des pertes d'exploitation. En parallèle, le cours du lait standard français a chuté de 20% au premier trimestre 2015 par rapport à 2014. En cause : la fin des quotas en Europe, l'embarco russe sur l'agroalimentaire occidental et une moindre demande chinoise.

#### La Franche-Comté n'est pas épargnée par la crise

En Franche-Comté, la baisse du prix est moindre en raison d'une valorisation fromagère. Les éleveurs engagés dans la filière lait AOP disposent d'un prix actuel supérieur à la moyenne triennale. L'élevage porcin franc-comtois, principalement tourné vers le marché IGP, reste soumis aux prix du marché du porc breton. La plus-value régionale ne compense pas des cours nationaux trop bas pour assurer une rentabilité.

A ce contexte économique difficile s'ajoute la sécheresse estivale, le déficit de production fourragère est plus marqué en zone basse. Dans ce territoire, les éleveurs bovins sont spécialisés dans la production de viande et de lait non AOP. Ces conditions mettent en évidence une crise de l'élevage plus marquée en zone basse.

Dans ce contexte de crise nationale, un plan de soutien à l'élevage a été annoncé le 22 juillet. Il a pour ambition de répondre à la fois à la situation conjoncturelle, en mettant en place des mesures d'allègement de charge, et à la problématique structurelle de performance et de compétitivité de l'élevage, en améliorant la valorisation des produits.

#### Un plan d'envergure passant par plusieurs mesures

Ce plan comprend 24 mesures axées autour de 6 priorités :

1. **Redresser les cours** de la viande bovine et porcine et du lait, avec un maintien des objectifs portés sur les prix. Ces points relèvent d'accords entre les opérateurs des filières.

2. **Traiter la question des dettes** bancaires et fournisseurs avec notamment une prise en charge partielle par l'Etat des charges financières.

3. **Alléger la trésorerie des exploitations** avec des reports de cotisations MSA et d'échéances d'impôts, des remboursements anticipés de TVA et des exonérations de taxe foncière.

4. **Améliorer les relations commerciales**, notamment la contractualisation en place dans le secteur laitier mais qui reste à développer dans la filière viande.

5. **Promouvoir les produits français** à l'export et sur le marché national, par la conquête de nouveaux débouchés, la valorisation du logo « Viandes de France », le renforcement des contrôles sur l'origine et l'approvisionnement local dans la restauration collective.

6. **accélérer la transition énergétique** et gagner en **compétitivité**, via le développement de la méthanisation (exonérations de taxes et tarifs de rachat de l'électricité) et du photovoltaïque dans les élevages (baisse des coûts de raccordement). Enfin, des aides pour l'investissement compétitif sont mises en place pour les IAA et les élevages.

Une enveloppe de 1 906 000 € a ainsi été déléguée par le MAAF (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt) pour financer les mesures d'allègement des charges bancaires.

Des cellules d'urgence départementales sous l'égide des Préfets de département ont été mises en place dès la fin du mois de juillet, afin de décliner localement la mise en œuvre du plan. Leur rôle est d'identifier les situations les plus fragiles, rassembler les interlocuteurs auprès desquels les agriculteurs peuvent se signaler et d'être un lieu de concertation entre les différents opérateurs de ce plan (Préfet, DDT, DDFIP, banques, MSA, BPI, principaux fournisseurs...). Une coordination régionale est organisée pour suivre leurs travaux et traiter les questions pouvant relever de l'échelle régionale. Une remontée est effectuée régulièrement par la DRAAF vers le niveau national afin qu'il dispose d'une vision d'ensemble de la mise en œuvre du plan.

#### Pour en savoir plus :

<http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/Le-plan-de-soutien-a-l-elevage>

Page 2 :  
Productions  
laitières



Page 3 :  
Productions  
animales



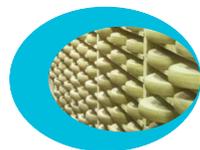
Page 3 :  
Point  
météo



Page 4 :  
Productions  
végétales



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# Filières laitières

Après une baisse continue au cours du premier trimestre 2015, le prix du lait standard français se stabilise à partir de mai à un niveau faible. Avec 30,6 €/hl en juin, il est inférieur de plus de 11% à sa moyenne triennale. Moins touché, le prix du lait régional non AOP subit au premier semestre une baisse de 3 €/hl par rapport à 2014. Estimé à moins de 37 €/hl en juillet, il est inférieur de 7% à sa moyenne triennale.

La filière AOP régionale n'est pas confrontée à ces problèmes, mais le prix du lait AOP enregistre néanmoins une baisse de l'ordre de 1% au premier trimestre 2015 par rapport à l'année passée. Il reste néanmoins supérieur à sa moyenne triennale pour la période.

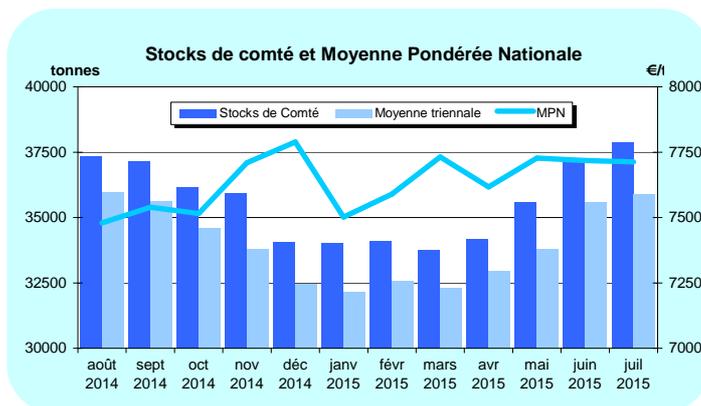
## Les pâturages perturbés par la sécheresse en juillet

Dès juin, les prairies de Haute-Saône souffrent de la sécheresse, avec une production déficitaire. Le mois suivant, la pousse d'herbe est dégradée sur l'ensemble de la région, pénalisant fortement les secondes coupes. En l'absence d'herbe à pâturer, beaucoup d'éleveurs puisent dans les stocks de fourrage pour nourrir le bétail. Néanmoins, ce déficit en herbe ne pénalise pas la production de lait jusqu'en juin. Avec plus de 106 millions de litres livrés, les volumes sont supérieurs de 8% à leur moyenne triennale.

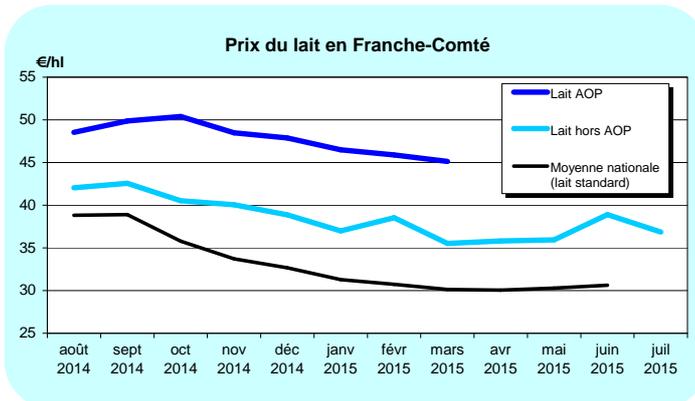
Les livraisons devraient être plus impactées en juillet et août par une baisse de la production laitière, consécutive au manque de fourrage et aux fortes chaleurs. A partir de la deuxième semaine d'août, le retour de la pluie permet un reverdissement des prairies sur une partie de la région, en particulier la zone AOP des plateaux du Doubs et du Jura.

Production de fromage (tonnes)	Juin 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne triennale
Comté	6 062	+8,7%	62 432	57 611
Emmental	1 166	+20,3%	12 318	12 146
Morbier	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Raclette	855	-2,7%	10 571	10 116
Gruyère	156	+6,3%	1 725	1 939
Mont d'or	0	-	4 726	4 768
<b>Total</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>

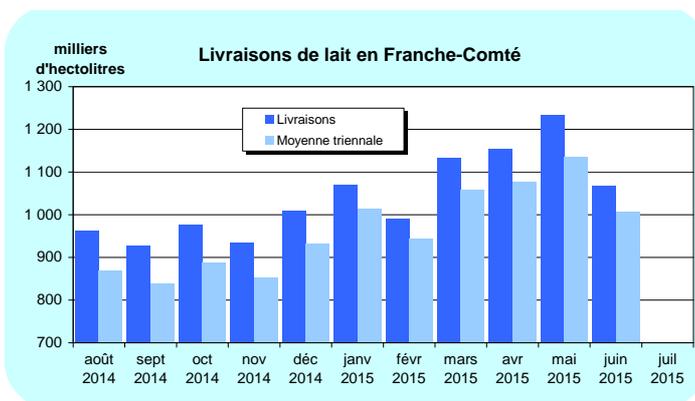
Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : CIGC



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

Avec une reprise de croissance de l'herbe, les vaches sont de retour en pâturages et les fauches reprennent. Au niveau mondial, la collecte de lait reste dynamique malgré des prix bas. En Europe particulièrement, la fin des quotas a incité certaines exploitations à investir dans des outils de production, avec à la clé une augmentation des volumes.

## Le Comté toujours en forme

Jusqu'en avril, les volumes de Comté produits dans la région étaient inférieurs aux volumes de 2014. Le rapport s'inverse ensuite, avec une production qui dépasse de plus de 12% sa moyenne triennale en juin. Dans le même temps, les stocks augmentent et se rapprochent des 38 000 tonnes en juillet. La MPN est quant à elle stable depuis plusieurs mois, autour de 7 700 €/la tonne.

Les autres pâtes pressées cuites affichent également un certain dynamisme. En juin, la production d'Emmental cumulée sur douze mois se redresse légèrement et passe pour la première fois en dix ans au-dessus de sa moyenne triennale. La production mensuelle de Gruyère est également en hausse en mai et juin, mais le cumul annuel des volumes reste encore bien en-deçà des années précédentes. Les fortes chaleurs n'incitant pas à sa consommation, la production de fromage à raclette est réduite en mai et juin (respectivement - 6,5% et - 5% par rapport à 2014) mais le cumul sur douze mois reste stable, à près de 10 600 tonnes.



# Filières animales

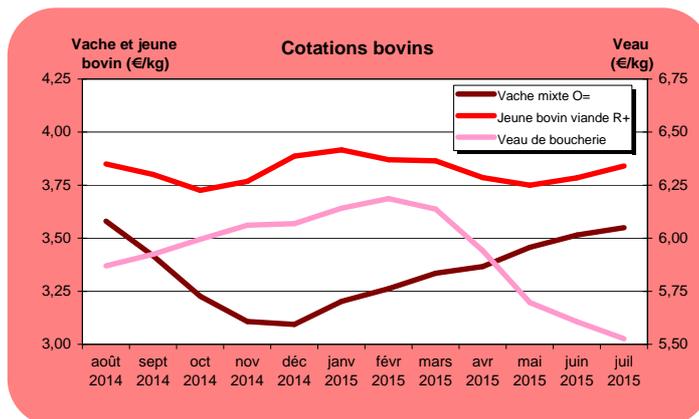
Dans un contexte de difficultés financières pour un nombre croissant de ménages français, la consommation de viande bovine est en baisse depuis plusieurs mois, particulièrement pour les viandes de qualité. Le cours du veau perd ainsi plus de 10% depuis le début de l'année. Avec 5,5 €/kg en juillet, le prix de la carcasse de veau atteint son plus bas niveau depuis 2012 (changement du système de cotations).

Néanmoins, les cours de la viande bovine n'en pâtissent pas trop avec des prix globalement stables pour les jeunes bovins et une hausse continue pour la vache mixte de réforme. Les augmentations consenties au niveau national par les industriels, dans le cadre du plan de soutien à l'élevage, notamment pour la viande de réforme, expliquent cette remontée des cours. Cette évolution positive ne permet pas pour autant de compenser la tendance baissière de ces dernières années.

## Le porc dans la tourmente

La chute du marché du porc breton entraîne les cours régionaux du porc à la baisse, alors même que le marché des salaisons franc-comtoises nécessite un approvisionnement croissant en porcs. Fin juillet, le cumul sur douze mois des volumes abattus dans la région dépasse en effet de 8% sa moyenne quinquennale. A l'exception de la baisse du mois de mai, les abattages régionaux de porcs sont stables depuis six mois, autour de 1 750 tonnes chaque mois. La plus-value régionale de 5 à 10 centimes par kg du prix des carcasses ne peut compenser une insuffisance des cours nationaux lorsque celle-ci est de l'ordre de 20 centimes. Malgré une remontée des cours en juin et juillet, les prix restent inférieurs à ceux de l'année passée (- 5% en juillet).

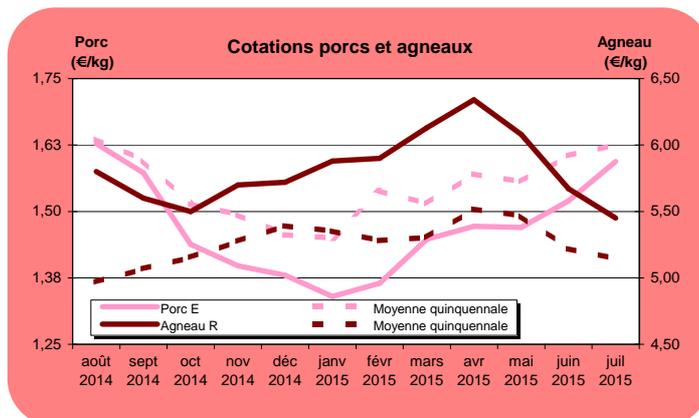
Après le plafond record du mois d'avril, le prix des agneaux franc-comtois baisse en continu depuis trois mois. En juillet, avec 5,45 €/kg, il se situe à mi-chemin entre le cours de juillet 2014 (5,80 €/kg) et sa moyenne quinquennale pour le mois (5,14 €/kg). Les volumes abattus sont également en recul sur les derniers mois.



Source : FranceAgrimer

Abattages (tonnes équivalent carcasse)	Juillet 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale du cumul
Gros bovins	977	+1,5%	13 326	11 177
Veaux	126	-9,1%	1 975	2 123
Porcins	1 740	+4,0%	21 722	20 034
Ovins	52	-5,0%	594	604
Equidés	87	-11,6%	1 283	908
<b>TOTAL</b>	<b>2 987</b>	<b>+1,9%</b>	<b>39 001</b>	<b>34 950</b>

Source : Agreste - DIFFAGA

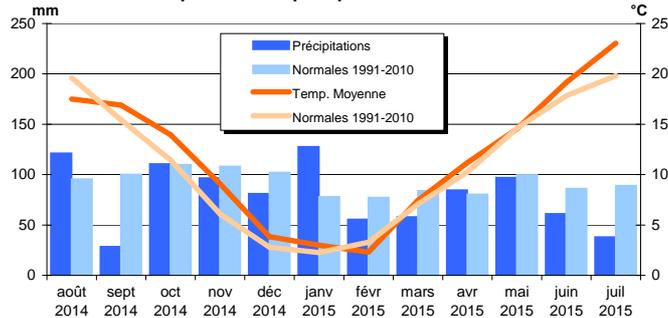


Sources : FranceAgrimer, Franche-Comté Elevage



# Point météo

## Températures et précipitations en Franche-Comté



Source : Météo France

Après un mois de mai en tous points conforme aux normales, le temps se fait plus sec en juin. L'effet des températures, supérieures de 1,3°C aux normales de saison, se cumule à un manque d'eau. Essentiellement apportée par des orages au milieu du mois, la pluviométrie est en effet inférieure de 30% par rapport aux moyennes pour le mois. Avec une moyenne de 60 mm sur la région, les pluies sont tout de même moins rares qu'en juin de l'année passée. En juillet, la situation se dégrade. Les températures sont supérieures de plus de 3° aux normales et les quelques orages localisés cumulent moins de 40 mm de pluie en moyenne sur la région. Les préfetures de département prennent des arrêtés sécheresse de niveau 1, qui sont renforcés au cours du mois. Ces mesures restent actives en août malgré le retour de la pluie sur une partie de la région.

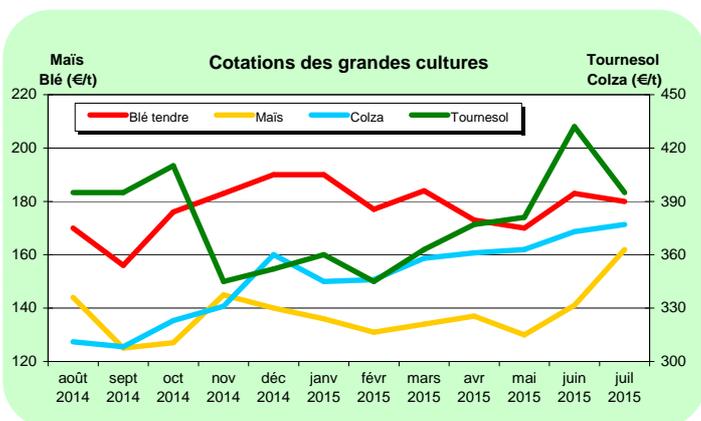


# Filières végétales

Malgré le début de sécheresse pendant les moissons, les rendements des céréales à paille s'avèrent meilleurs que prévus dans la région. La récolte des orges s'est terminée début juillet, avec un rendement légèrement inférieur à 2014 (66 q/ha) et une qualité satisfaisante.

## De bons rendements en blé malgré quelques échaudages

La récolte des blés est très hétérogène. Dans l'ouest du Jura, une partie des surfaces a subi un échaudage début juin. Cependant, la qualité est bonne, avec notamment un poids spécifique supérieur à 80 kg/hl. Le rendement moyen régional est de l'ordre de 68 qx/ha, soit seulement un quintal de moins qu'en 2014.



Source : La France Agricole

Récolte (quintaux par hectare)	Surface 2015	Rendement 2015	Moyenne triennale
Blé tendre d'hiver	66 080	68	64
Seigle	1 150	57	56
Orge d'hiver	28 190	66	59
Orge de printemps	3 310	58	50
Avoine d'hiver	140	45	43
Avoine de printemps	1 020	40	40
Maïs grain	28 270	53	91
Triticale	5 400	54	51
Colza d'hiver	29 650	35	35

## Une année catastrophique pour le maïs

Jusqu'à fin juin, le développement du maïs a été plus précoce que l'an passé grâce au cumul de température. Ensuite, excepté en sols profonds, la sécheresse a stressé les plants, la floraison a été irrégulière et les fortes chaleurs ont compromis la pollinisation. De nombreuses parcelles initialement destinées au grain devraient être valorisées en ensilage. Pour les autres, l'absence de pluie aura de fortes répercussions sur les rendements (plus de 50% de pertes estimées en Haute-Saône).

La récolte du colza est elle aussi hétérogène. Le rendement moyen régional est estimé à 35 qx/ha contre 38 l'an passé. Malgré quelques épisodes pluvieux en deuxième quinzaine d'août, la récolte du soja est compromise. Dans les cas les plus critiques, les gousses formées sont rares avec quasiment aucun étage de gousses. Les rendements devraient être très moyens.

## Actualité du mois

### GIEE : signature des premiers arrêtés de reconnaissance

Courant juillet 2015, le Préfet de la région Franche-Comté a signé les arrêtés de reconnaissance des quatre premiers Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) de Franche-Comté. Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs, reconnus par l'État, qui s'engagent dans un projet visant à concilier performance économique, environnementale et sociale à travers la modification ou la consolidation de leurs pratiques agricoles. Ils sont des pionniers du projet agro-écologique mis en œuvre par la loi d'avenir de l'agriculture de 2014.



Ces quatre GIEE, qui impliquent au total plus de 80 exploitants agricoles, vont travailler sur les thèmes suivants :

- la conservation des sols,
- l'installation de couverts permanents,
- la diversification des assolements avec l'allongement des rotations,
- la réduction des intrants,
- la modification des pratiques agronomiques et des épandages liée à des projets de méthanisation collective.

Il s'agit là d'une première étape et d'autres GIEE sont appelés à être reconnus dans les prochains mois. Un second appel à projets est ouvert avec dépôt des candidatures avant le 15 septembre 2015.

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

### Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
191 rue de Belfort  
25043 Besançon Cedex  
Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05

Directeur : Jean-Luc LINARD  
Directeur de la publication : Florent VIPREY  
Rédaction : Geoffrey HEYDORFF - E. WURPILLOT  
Composition : Monique MARION  
Impression : DRAAF

Site internet de la DRAAF Franche-Comté : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>  
Site Agreste : [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/)

Dépôt légal : à parution  
ISSN : 0246-1803 Prix : 4,50 Euros  
Rédaction achevée le 2 septembre 2015